

2, avenue Boyer
BP 53
06502 Menton Cedex
Tel : + 33 (04).93.35.77.04
Fax : + 33 (04).93.41.64.72
Email: immobilier@fci-france.com

M.....
.....
.....
.....
.....

Bureaux fermés le lundi matin

Réf:
.....
.....
.....

Menton, le mardi 22 mars 2005

Cher Monsieur,

Vous nous avez consulté pour connaître, dans le cadre d'une éventuelle négociation, la valeur vénale de votre bien situé à MENTON (06500) et composé comme suit:

- Un appartement de 2 pièces principales avec terrasse situé au 3^{ème} étage de l'immeuble.
- Un garage

Compte tenu du marché actuel et sous réserve que de recherches et examens plus approfondis (Certificat d'urbanisme, Titre de propriété, Surfaces) ne fassent pas apparaître de servitude particulière ou d'engagement contractuel ayant une incidence, en plus ou en moins, sur la détermination du prix de votre immeuble, il semble que vous puissiez espérer une négociation dans une fourchette de prix allant de:

135 000,00 € à 140 000,00 €
(885 541,95 FRF à 918 339,80 FRF)

En cas de vente par nos soins et pour connaître le prix net que vous toucherez, il convient de déduire le montant des honoraires de l'agence qui s'élèvent à 5% H.T du prix de vente (6,03%T.T.C)

Cette indication de prix ne peut, bien entendu, être assimilée à une expertise, laquelle doit être menée à la vue de tous les documents et paramètres nécessaires et suivant les règles établies.

Le rapport d'expertise, seul peut servir à la mise en place d'un partage, d'une donation, d'une déclaration d'I.S.F, d'une déclaration de succession, d'une liquidation de communauté, d'une garantie hypothécaire ou à un dossier contentieux ou judiciaire.

...



...

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et restons à votre disposition pour participer à la négociation de votre bien,

Nous vous souhaitons bonne réception de notre envoi et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.